Services de communications personnelles par satellite dans l'Union: action communautaire

1995/0274(COD) - 24/04/1996 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité accueille favorablement l'initiative de la Commission. Bien que l'Union européenne soit distancée sur certains aspects de cet important secteur, il existe de toute évidence pour l'industrie et les exploitants européens de télécommunications des occasions de participer à la course aux services de communications personnelles par satellite. Toutefois, il demande à la Commission de clarifier : - les aspects clés de la proposition qui peuvent conduire à des interprétations divergentes; - la méthode qu'elle compte appliquer pour les aspects où elle a un rôle à jouer et tout particulièrement pour l'adoption d'une approche coordonnée par les Etats membres.